

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS504

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 11

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« dont »

le mot :

« auxquelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.